RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00670
Numéro SIREN : 423 712 934
Nom ou dénomination : ABER-PROPRETE SAPHIR

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2018 sous le numéro de dépôt 3238

Greffe du tribunal de commerce de Rennes : dépôt N°3238 en date du 04/05/2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42371293400151 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 016	AG 6 016		
	Fonds commercial (1)	AH	1 526 176	AI	1 526 176	271 011
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 630	AK 8 630		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	11 789	AQ 3 646	8 142	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 388 033	AS 1 112 958	275 075	260 907
	Autres immobilisations corporelles	AT	937 638	AU 610 175	327 463	156 756
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	03238	CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	23 924	BI	23 924	19 758
	TOTAL (II)	BJ	3 902 206	BK 1 741 425	2 160 780	708 432
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	38 004	BM	38 004	30 119
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 050 877	BY 255 199	3 795 678	2 652 866
	Autres créances (3)	BZ	1 779 066	CA	1 779 066	1 005 506
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 609 533	CG	1 609 533	1 805 972
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	34 672	CI	34 672	25 924
	TOTAL (III)	CJ	7 512 152	CK 255 199	7 256 953	5 520 386
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 414 357	1A 1 996 624	9 417 733	6 228 818

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR 366 807

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

DÉPÔT DU - 4 MAI 2018 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 246 700)	DA	246 700	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 599 997	558 628
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 812 976	1 383 882
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 077 104	829 094
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 754 777	2 969 604
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 947	4 191
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	512 364	450 025
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 024 437	2 671 633
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	120 460	133 365
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	748	
	TOTAL (IV)	EC	4 662 956	3 259 214
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 417 733	6 228 818

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 662 956	3 259 214
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	343 458		FC	343 458	220 971
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services*	FG / FH / FI	16 842 287		FI	16 842 287	11 509 087
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	17 185 745		FL	17 185 745	11 730 058
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	196 185	104 479
	Autres produits (1) (11)				FQ	273	79
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	17 382 202	11 834 615
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	491 402	381 868
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 473)	(2 733
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 016 664	1 309 910
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	548 651	407 146
	Salaires et traitements*				FY	10 542 108	7 049 550
	Charges sociales (10)				FZ	2 454 775	1 643 253
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	341 351	250 934
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	41 286	14 388
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	136 558	20 676
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	16 571 321	11 074 992
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	810 882	759 623
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	633	1 757
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	633	1 757
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 568	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	1 568	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(935)	1 757
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	809 947	761 380

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	37 728	8 332
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 342	11 575
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48 070	19 907
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 774	1 526
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	354	8 186
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 128	9 712
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	32 942	10 195
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	95 600	95 573
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(329 816)	(153 092
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 430 905	11 856 279
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 353 801	11 027 185
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 077 104	829 094
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	37 728	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	13 216	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	70 139	52 942
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATIONS	354	10 342
EXERCICES ANTERIEURS	13 216	37 728
AMENDES PENALITES	1 558	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	13 216	37 728

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DECLARATION 2053

- Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR 30/09/201

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGUL TAUX CHARGES TPORT	12 560	
REGUL DE COMPTES	656	3 996
REGUL PROVISIONS		24 376
REGUL FOURNISSEURS		9 356

ormulaire obligatoire (article 53 . du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	277 027	KE	KF 1 263 795
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO 9 710
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	2 078	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	1 177 328	KT	KU 315 690
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	594	KW	KX 2 582
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	545 117	KZ	LA 416 605
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	23 622	LC	LD 26 463
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	1 748 739	LO	LP 771 050
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	19 758	1U	1V 4 166
		TOTAL IV	LQ	19 758	LR	LS 4 166
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 045 523	ØH	ØJ 2 039 012

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 1 540 822	1X 1 540 822
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME 9 710	MF 9 710
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH 2 078	MI 2 078
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 104 985	MK 1 388 033	ML 1 388 033
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 3 176	MO 3 176
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP 74 045	MQ 887 677	MR 887 677
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 3 300	MT 46 785	MU 46 785
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG 182 330	NH 2 337 459	NI 2 337 459
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 23 924	2G 23 924
		TOTAL IV	I3		NJ	NK 23 924	2H 23 924
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 182 330	ØL 3 902 206	ØM 3 902 206

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30092017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(6) **AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II	PE	6 016	PF	8 630	PG		PH	14 646	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS	1 568	PT		PU	1 568	
Constructions — Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	2 078	PW		PX		PY	2 078	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	916 421	QA	301 522	QB	104 985	QC	1 112 958	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	181	QE	1 655	QF	0	QG	1 836	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH	395 692	QI	251 800	QJ	73 691	QK	573 801	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 704	QM	21 135	QN	3 300	QO	34 539	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III	QU	1 331 076	QV	577 680	QW	181 976	QX	1 726 779	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	1 337 092	ØP	586 310	ØQ	181 976	ØR	1 741 425	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement — TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	3 000	4C	3 000	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV	3 000	TW	3 000	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	142 229	6U	236 015	6V	123 045	6W	255 199
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	142 229	TY	236 015	TZ	123 045	UA	255 199
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	142 229	UB	239 015	UC	126 045	UD	255 199
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	41 286	UF	126 045		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	23 924	UV	0	UW	23 924
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	366 807		(0)		366 807
	Autres créances clients	UX	3 684 071		3 684 071		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	914		914		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	1 719 805		1 719 805		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	55 532		55 532		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 814		2 814		
	Charges constatées d'avance	VS	34 672		34 672		
	TOTAUX	VT	5 888 540	VU	5 497 809	VV	390 731
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 392	3 392		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	512 364	512 364		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 585 177	1 585 177		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	942 939	942 939		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	963 087	963 087		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	533 235	533 235		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 555	1 555		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	120 460	120 460		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	748	748		
TOTAUX		VY	4 662 956	VZ 4 662 956		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

ABER-PROPRETE SAPHIR
Société à responsabilité limitée au capital de 246 700 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
423 712 934 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 1 077 104 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 1 077 104 euros

A la réserve légale pour ..... 6 670 euros
Qui s'élève ainsi à 24 670 euros

A titre de dividendes aux associés ..... 500 000 euros
Soit 202,68 euros par part

Le solde, soit la somme de ..... 570 434 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 383 410 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 mars 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2016	400 000 €	0 €	400 000 €	222,22 €
30/09/2015	360 000 €	0 €	360 000 €	200,00 €
30/09/2014	220 000 €	0 €	220 000 €	122,22 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 février 2015
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

GORIOUX
FARO & ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

S.A.R.L. ABER PROPRETE SAPHIR

4, Rue Henri Pollès
ZAC de Mivoie
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017

S.A.R.L. ABER PROPRETE SAPHIR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABER PROPRETE SAPHIR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Apurement des soldes clients

Risque identifié

A la clôture de l'exercice écoulé, les créances clients s'élevaient à 4 037 K€, y compris 367 K€ de créances douteuses.

Le caractère recouvrable de ces créances constitue selon nous un élément essentiel auquel il convient de s'assurer.

Notre réponse

A cet effet, nous avons contrôlé le dénouement et la correcte évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que

des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 13 mars 2018

Pour le commissaire aux comptes
Gorioux Faro & Associés

Claude FARO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42371293400151 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 016	AG 6 016		
	Fonds commercial (1)	AH	1 526 176	AI	1 526 176	271 011
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 630	AK 8 630		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	11 789	AQ 3 646	8 142	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 388 033	AS 1 112 958	275 075	260 907
	Autres immobilisations corporelles	AT	937 638	AU 610 175	327 463	156 756
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	23 924	BI	23 924	19 758
	TOTAL (II)	BJ	3 902 206	BK 1 741 425	2 160 780	708 432
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	38 004	BM	38 004	30 119
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 050 877	BY 255 199	3 795 678	2 652 866
	Autres créances (3)	BZ	1 779 066	CA	1 779 066	1 005 506
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 609 533	CG	1 609 533	1 805 972
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	34 672	CI	34 672	25 924
	TOTAL (III)	CJ	7 512 152	CK 255 199	7 256 953	5 520 386
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 414 357	1A 1 996 624	9 417 733	6 228 818

GORIOUX - BARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 0	(3) Part à plus d'un an :	CR 366 807		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Pour mémoire, figurent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000006 en Euros.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 246 700)	DA	246 700	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 599 997	558 628
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 812 976	1 383 882
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 077 104	829 094
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 754 777	2 969 604
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 947	4 191
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	512 364	450 025
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 024 437	2 671 633
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	120 460	133 365
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	748	
	TOTAL (IV)	EC	4 662 956	3 259 214
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 417 733	6 228 818

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 662 956	3 259 214
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	343 458	FB		FC	343 458	220 971
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	16 842 287	FH		FI	16 842 287	11 509 087
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	17 185 745	FK		FL	17 185 745	11 730 058
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	196 185	104 479
	Autres produits (1) (11)					FQ	273	79
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	17 382 202	11 834 615
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	491 402	381 868
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 473)	(2 733)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 016 664	1 309 910
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	548 651	407 146
	Salaires et traitements*					FY	10 542 108	7 049 550
	Charges sociales (10)					FZ	2 454 775	1 643 253
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	341 351	250 934
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	41 286	14 388
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	136 558	20 676
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	16 571 321	11 074 992
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	810 882	759 623
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	633	1 757
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	633	1 757
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 568	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 568	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(935)	1 757
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	809 947	761 380

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Dossier N° 000006 en Euros.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	37 728	8 332
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 342	11 575
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48 070	19 907
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 774	1 526
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	354	8 186
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 128	9 712
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	32 942	10 195
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	95 600	95 573
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(329 816)	(153 092)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 430 905	11 856 279
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 353 801	11 027 185
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 077 104	829 094

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	37 728	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	13 216	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	70 139	52 942
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATIONS	354	10 342
EXERCICES ANTERIEURS	13 216	37 728
AMENDES PENALITES	1 558	

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	13 216	37 728

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL ABER PROPRETE SAPHIR 30/09/2017

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGUL TAUX CHARGES TPORT	12 560	
REGUL DE COMPTES	656	3 996
REGUL PROVISIONS		24 376
REGUL FOURNISSEURS		9 356

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

GOBIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

Dossier N° 000006 en Euros.

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER PROPRETE SAPHIR sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les fonds de commerce sont valorisés à leur valeur d'achat. L'appréciation se fait au regard de la valeur de marché.
Si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Installations techniques matériel et outillage	1 à 3 ans
Agencements divers	3 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 ans
Mobilier	10 ans

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre d'une restructuration interne, il a été procédé à la fusion absorption de la société ABER PROPRETE CHARENTE par la société ABER PROPRETE SAPHIR. Cette opération est intervenue le 31 mars 2017 avec un effet rétroactif au 1er octobre 2016.

C – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société ABER PROPRETE SAPHIR a cédé son fonds de commerce situé à VERSON à la société BRET NET en date du 1er octobre 2017.
Elle a par ailleurs racheté à cette dernière un fonds de commerce situé à SAINT HERBLAIN le 1er octobre 2017.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en K euros	30/09/2016	Acquisitions	Diminutions	30/09/2017
Immobilisations incorporelles	277	1 264		1 541
Agencements des constructions	2	10		12
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1 177	316	105	1 388
Installations générales agencements divers	0	3		3
Matériel de transport	545	417	74	888
Matériel de bureau et mobilier	24	26	3	47
Total	**2 025**	**2 036**	**182**	**3 879**

2. Fonds de commerce

Fonds commercial	Valeur brute	Amort/Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds achetés	330		330	0
Mali technique F4	1196		1196	
Total	**1526**	**0**	**1526**	**0**

3. Immobilisations financières

Valeurs en K euros	30/09/2016	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
Prêts & autres immobilisations financières	20	4	0	24
Total	**20**	**4**	**0**	**24**

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

4. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en K euros	30/09/2016	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
Immobilisations incorporelles	6	8	0	14
Agencements des constructions	2	2	0	4
Installations techniques, mat. & outill. industriels	916	302	105	1 113
Installations générales agencements divers	0	2	0	2
Matériel de transport	396	252	74	574
Matériel de bureau et mobilier	17	21	3	35
Total	**1 337**	**587**	**182**	**1 742**

2. Provisions

Valeurs en K euros	30/09/2016	Dotations	Reprises	30/09/2017
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour impôt				
Autres provisions (Prud'hommes)	0	3	3	0
Total provisions pour charges	0	3	3	0
Sur stocks et en cours				0
Clients	142	236	123	255
Total provisions pour dépréciation	142	236	123	255
Total	**142**	**239**	**126**	**255**
- exploitation		239	126	
- financier				
- exceptionnel				

5. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en K euros	Montant	à 1 an au plus	à plus d'un an
Autres immobilisations financières	23		23
Créances clients et comptes rattachés	4 051	3 684	367
Créances sociales	1	1	
Etat créances fiscales	1 776	1 776	
Débiteurs divers	3	3	
Charges constatées d'avances	35	35	
Total	**5 889**	**5 499**	**390**

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Charges d'exploitation	35
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**35**

3. Produits à recevoir

Valeurs en K euros	Montant
CICE 2017	433
PAR Fongecif	1
Clients, factures à établir	14
AAR	1
Total	**449**

4. CICE

Le montant du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises) acquis au titre de l'exercice s'élève à 566 K€. Il a été comptabilisé en soustraction de l'impôt sur les sociétés (compte 699100).
Le produit à recevoir a été constaté au même rythme que les versements des rémunérations éligibles (du 01 janvier au 30 septembre 2017) pour un montant de 433 K€.
La créance d'impôt du CICE au titre de l'année 2016 a été imputée en diminution de l'impôt dû, et dans le cas d'un solde résiduel, sur les versements ultérieurs d'acomptes d'impôt sur les sociétés.
Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- D'investissement
- De formation
- De recrutement
- De couverture des besoins en fonds de roulement

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 246 700 euros, est composé de 2 467 parts sociales de nominal 100 €.

2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**2970**
Variation du capital	67
Prime de fusion	1041
Résultat de l'exercice	1077
Distribution de dividendes	-400
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	**4755**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**1785**

3. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en K euros	Total	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3	3		
Fournisseurs et comptes rattachés	512	512		
Personnel et comptes rattachés	1 585	1 585		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	943	943		
Dettes fiscales	1 496	1 496		
Groupes et associés	2	2		
Autres dettes	120	120		
Produits constatés d'avance	1	1		
Total	**4 663**	**4 661**	**0**	**0**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Charges à payer

Valeurs en K euros	Montant
CET	170
Formation continue	144
Effort construction	79
Taxe d'apprentissage	89
Comité d'entreprise	49
Clients, avoirs à établir	42
Fournisseurs, factures non parvenues	18
Participation +forfait	115
Congés payés	681
Charges sociales et fiscales sur congés payés	175
Primes conventionnelle	42
Charges sociales et fiscales sur primes conventionnelle	11
Primes annuelle	108
Charges sociales et fiscales sur primes annuelle	45
Agefiph	1
Complément TA 2015 CHARENTE	1
Complément FC 2015 CHARENTE	3
Total	**1 773**

3. Produits constatés d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Produits d'exploitation	1
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Total	**1**

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en K euros	Montant
Ventes de marchandises	343
Production de services	16 842
Total	**17 186**

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en K euros	Montant
France	17 186
CEE	
Hors CEE	
Total	**17 186**

2. Détail du résultat exceptionnel

Valeurs en K euros	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations		10
Amendes pénalités	2	
Charges diverses sur exercices antérieurs	13	38
Total	**15**	**48**

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	9
Agents de maitrise	18
Employés	12
Ouvriers	361
Total	**400**

2. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Valeur en K euros	Montants concernant les entreprises	
Postes	**liées**	**avec lesquelles la société a un lien de participation**
Autres dettes	2	
Clients	6	
Fournisseurs	179	
Charges financières	2	

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

3. Engagement en matière de retraites

Le montant global des engagements retraite s'élève à 18 251 €.

Données en €

Tranche	Effectif	Indemnité à verser	Valeur probable	Valeur actuelle probable	Dette actuarielle
De 20 à 24 ans	1	9 460	916	456	29
De 25 à 29 ans	5	46 042	5 919	3 239	50
De 30 à 34 ans	4	43 303	7 059	4 166	599
De 35 à 39 ans	4	44 817	8 936	5 646	1 259
De 40 à 44 ans	5	66 491	18 827	13 220	3 651
De 45 à 49 ans	7	49 402	17 754	13 362	3 437
De 50 à 54 ans	4	21 133	9 270	7 467	2 898
De 55 à 59 ans	3	14 890	9 479	8 354	6 327

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 1,6 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 1% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de rotation : 5% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 43 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2010-2012.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Ces indemnités concernent les salariés administratifs.

4. Entité de la société établissant des comptes consolidés

Les comptes de la société ABER PROPRETE SAPHIR S.A.R.L. sont inclus dans les comptes consolidés de la société ABER S.A.S. par la méthode de l'intégration globale.

5. Litiges sociaux

Plusieurs litiges prud'homaux sont en cours au 30/09/2017. Les demandes des salariés s'établissement à une de somme globale de 37 K€. Compte tenu de l'état d'avancement de la procédure et au regard des éléments des dossiers, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 30/09/2017 concernant ces litiges.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS